

Module n°3 : Module 3 : Élaborer le plan de formation

Contexte

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et/ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.

Objectifs

- Définir la politique de formation et sa déclinaison dans le plan de formation
- Concevoir et piloter un plan de formation
- Connaître les acteurs à mobiliser, leurs rôles et responsabilités respectives
- Maîtriser les exigences en matière d'achat de formation
- Placer le plan de formation au centre de l'agenda social de l'établissement
- Appréhender la vie au quotidien d'un plan de formation et résoudre les difficultés liées à la gestion et au suivi du plan de formation
- S'entraîner à défendre le plan de formation auprès d'un décideur

Renseignements complémentaires

Contacts : Florence Bocquel (f.bocquel@anfh.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anfh.fr)

Programme

- Politique de formation et plan de formation
- Les pratiques en matière de conception du plan de formation au sein des établissements représentés
- Les différentes étapes de conception, mise en œuvre, suivi et évaluation d'un plan de formation
- Le plan de formation DPC médical et non médical
- Les acteurs à mobiliser, leurs rôles et responsabilités

- Les procédures des marchés publics applicables aux achats de formation
- Développer une réflexion sur la communication autour du plan de formation et du plan DPC
- La vie au quotidien d'un plan de formation et les ajustements à opérer
- Construction d'un argumentaire pour défendre le plan auprès des décideurs et instances

Public

Responsables ou chargés de la formation continue au sein de leur établissement.

Exercice

2024

Code de formation

ADM03

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 12 mars au 13 mars 2024

Module 1

Ramonville Saint Agne

GROUPE 2

Du 14 mars au 15 mars 2024

Module 2

Ramonville Saint Agne

GROUPE 3

Du 22 avril au 23 avril 2024

Module 3

Ramonville Saint Agne

GROUPE 4

Du 27 mai au 29 mai 2024

Module 4

Ramonville Saint Agne

GROUPE 5

Le 21 juin 2024

Module 5

Ramonville Saint Agne